



PYROGENÈSE CANADA INC.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») a pour but d'aider le lecteur à comprendre le contexte dans lequel PyroGenèse Canada Inc. (« PyroGenèse » ou la « Société ») exerce ses activités, les stratégies et la performance de cette dernière ainsi que les facteurs de risque auxquels elle est exposée. Le rapport de gestion offre une opinion et une analyse des résultats financiers de la Société, de la perspective de la direction, pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ce rapport de gestion a été préparé conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue et doit être lu en parallèle avec les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les notes afférentes.

Les états financiers et le rapport de gestion ont été révisés par le comité d'audit de PyroGenèse et ont été approuvés par son conseil d'administration le 15 juin 2020. Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la Société assume ses responsabilités à l'égard de l'information financière à présenter et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation du rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité d'audit. Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration et est principalement composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit fait part de ses constatations au conseil d'administration pour que celui-ci en tienne compte au moment d'approuver la publication du rapport de gestion et des états financiers à l'intention des actionnaires.

L'information qui suit prend en considération tous les événements importants survenus jusqu'au 15 juin 2020, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé le présent rapport de gestion. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur PyroGenèse sur SEDAR (www.sedar.com), sur OTC Markets (www.otcmarkets.com) et sur le site de la Société, à l'adresse www.pyrogenesis.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés autres que l'énoncé de faits historiques figurant au présent rapport de gestion sont des énoncés prospectifs, y compris notamment les énoncés de la Société eu égard à ses produits et services, ses relations avec ses fournisseurs et clients, sa situation financière future, ses stratégies commerciales, ses éventuelles acquisitions, ses partenariats d'affaires éventuels, tout litige, ainsi que ses plans et objectifs. Dans certains cas, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de mots comme « planifie », « prévoit », « ne prévoit pas », « est attendu », « budget », « prévu », « estimations », « prévisions », « a l'intention de », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à » et « croit » ou des variantes de ces mots ainsi que des déclarations ou des informations indiquant que certains actes, événements ou résultats « peuvent » ou « pourraient » être posés, se produire ou être réalisés et des expressions semblables dans leur forme positive ou négative. Bien que la direction de la Société soit d'avis que les attentes mentionnées dans de tels énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit que ces attentes se concrétiseront.



Plus particulièrement, le présent rapport de gestion comprend des énoncés prospectifs ayant notamment trait :

- aux stratégies commerciales, aux objectifs stratégiques et à la stratégie de croissance de la Société;
- aux sources de financement actuelles et futures de la Société et à ses besoins en matière de financement additionnel;
- à la capacité de la Société d'augmenter les ventes, y compris les résultats de la réalisation avec brio des projets actuels de la Société;
- aux attentes de la direction quant au fait que la Société atteindra une croissance annuelle soutenue et le seuil de rentabilité et que les marges brutes augmenteront des suites d'une diminution des coûts des ventes en pourcentage des produits;
- à la performance financière de la Société dans son ensemble.

En raison de leur nature, les énoncés prospectifs exigent la formulation de certaines hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes inhérents, y compris ceux analysés aux présentes. Plus particulièrement, les énoncés prospectifs ayant trait aux ventes, à la croissance et à la rentabilité futures reposent sur l'hypothèse voulant que les projets en cours seront menés à bien et que la Société obtiendra certains contrats attendus des suites de récentes négociations avec, et de déclarations faites par, des tiers. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs figurant aux présentes, étant donné que certains facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures prises ou les événements réels diffèrent sensiblement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions décrits dans les énoncés prospectifs.

Les résultats futurs liés aux énoncés prospectifs peuvent être influencés par un certain nombre de facteurs, y compris, sans toutefois s'y limiter, la vigueur des économies canadienne, américaine et asiatique; les risques opérationnels, de financement et d'illiquidité; des problèmes de conception et environnementaux imprévus; l'incapacité d'obtenir le financement nécessaire ou les contrats prévus ou tout retard par rapport au moment prévu de leur obtention; les risques liés aux licences, permis et approbations réglementaires; des interruptions d'approvisionnement ou des conflits de travail; l'incidence du nouveau coronavirus (COVID-19) sur l'entreprise et les activités de la Société; les fluctuations du change et le risque de recouvrement; la concurrence des autres fournisseurs ou d'autres solutions énergétiques nécessitant moins de capitaux; ainsi que des facteurs de risque décrits ailleurs dans le présent document à la rubrique « Facteurs de risque ». La liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive, et tout investisseur ou toute autre partie intéressée qui se fierait aux énoncés prospectifs pour prendre une décision liée à la Société est prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que les autres incertitudes ou événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.



Bien que la Société ait tenté de repérer les principaux facteurs qui feraient en sorte que les mesures, événements ou résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que des mesures, des événements ou des résultats diffèrent de ceux prévus, estimés ou planifiés. Rien ne garantit que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont formulés en date du présent rapport de gestion, et la Société ne s'engage nullement à les actualiser ou à les réviser à la lumière de nouveaux faits ou circonstances, sauf dans la mesure prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les énoncés prospectifs figurant aux présentes sont expressément assujettis, dans leur intégralité, à la présente mise en garde. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont en date du présent rapport de gestion ou de toute autre date précisée aux présentes.

VUE D'ENSEMBLE

PyroGenèse Canada Inc. est un chef de file mondial au chapitre de la conception, du développement, de la fabrication et de la commercialisation de procédés au plasma de pointe. La Société offre une expertise en ingénierie et en fabrication, de la recherche contractuelle de pointe, ainsi que des ensembles d'équipements de procédés clés en main aux secteurs de la défense, de la métallurgie, des mines, des matériaux de pointe (dont l'impression 3D), du pétrole et du gaz et de l'environnement. Forte de son équipe d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens expérimentés travaillant depuis ses bureaux de Montréal et de son usine de fabrication de 3 800 m², PyroGenèse conserve son avantage concurrentiel en demeurant à la fine pointe du développement technologique et de la commercialisation. Les compétences de base de PyroGenèse permettent à la Société d'ouvrir la voie en fournissant des torches à plasma innovantes, des procédés de traitement des déchets de plasma, des procédés d'atomisation au plasma, des procédés métallurgiques à haute température et des services d'ingénierie sur le marché mondial. Les activités d'exploitation de PyroGenèse sont certifiées ISO 9001:2015 et AS9100D, ayant été certifiées ISO depuis 1997. PyroGenèse est une société canadienne cotée à la Bourse de croissance TSX (symbole : PYR.V), au marché hors cote OTCQB aux États-Unis (symbole : PYRNF) et à la bourse de Francfort (« FSX ») (symbole : « 8PY »).

ADOPTION DE L'IFRS 16. CONTRATS DE LOCATION

La Société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, selon la méthode rétrospective modifiée, en comptabilisant l'effet de l'application initiale de cette norme à la date de la première application, soit le 1^{er} janvier 2019. En conséquence, l'information comparative présentée pour 2018 n'a pas été retraitée, c'est-à-dire qu'elle est présentée comme elle l'avait été précédemment, soit selon l'IAS 17 et les interprétations connexes.



Les tableaux suivants résument l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière de la Société au 1^{er} janvier 2019 :

	Au 1 ^{er} janvier 2019
	\$
Obligations locatives	4 116 347
Renversement du loyer différé	(11 333)
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 102 552

En raison de l'adoption de l'IFRS 16, l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, la charge relative aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives ainsi que les profits et les pertes découlant des modifications de contrats de location sont affectés à l'état du résultat net de la Société selon leur fonction au sein de celle-ci, tandis que la charge d'intérêts sur les obligations locatives est présentée au titre des charges financières.

EXTRAIT DES ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 DÉCEMBRE

	Trimestres clos les		Variation (en %)	Exercices clos les		Variation (en %)
	31 décembre			31 décembre		
	2019	2018	2019 c. 2018	2019	2018	2019 c. 2018
Produits	1 066 329	450 436	137 %	4 813 978	5 030 116	-4 %
Coût des ventes et des services	977 347	795 594	23 %	3 515 886	3 920 819	-10 %
Marge brute	88 982	(345 157)	-126 %	1 298 092	1 109 297	-17 %
Charges						
Frais de vente, frais généraux et frais administratifs	1 763 066	1 806 773	-2 %	6 188 898	6 537 777	-5 %
Frais de recherche et de développement	306 558	258 128	19 %	851 512	892 045	-5 %
Charges financières nettes	725 598	113 224	541 %	1 061 267	1 525 275	-30 %
Dépréciation du système d'atomisation au plasma	1 981 410	–	100 %	1 981 410	–	100 %
Radiation de stocks	386 121	–	100 %	386 121	–	100 %
	5 162 753	2 178 125	137 %	10 469 208	8 955 097	17 %
Résultat global	(5 073 771)	(2 523 283)	101 %	(9 171 116)	(7 845 800)	17 %
Perte de base et diluée par action	(0,04)	(0,02)		(0,07)	(0,06)	
BAlIA modifié (perte modifiée)	(1 545 956)	(2 308 908)	-33 %	(4 743 961)	(5 271 749)	-10 %

Le BAlIA modifié (la perte modifiée) n'est pas une mesure de la performance définie par les IFRS et ne peut se substituer au bénéfice (à la perte) d'exploitation ni au résultat global dans le contexte de la mesure de la performance d'une société. La direction est d'avis que la présentation de certaines mesures de la performance non conformes aux PCGR, en sus des mesures définies par les IFRS, offre aux utilisateurs des états financiers de la Société une meilleure compréhension de ses résultats et des tendances connexes et, de ce fait, améliore la transparence et la clarté. Le BAlIA modifié (la perte modifiée) est une mesure importante de la performance d'exploitation, car elle permet à la direction, aux investisseurs et aux autres parties prenantes d'évaluer et de comparer les principaux résultats d'exploitation de la Société, y compris son rendement du capital investi et son efficacité opérationnelle d'une période à l'autre en excluant l'incidence de la structure de son capital (charge d'intérêts pour le service de la dette impayée) et des immobilisations (amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles), l'incidence fiscale et l'incidence d'autres éléments hors exploitation n'exigeant pas de sorties de fonds, y compris la rémunération fondée sur des actions et la variation de la juste valeur des placements. La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et autres mesures ajustés établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée.

Une définition de cette mesure et des autres mesures financières non conformes aux IFRS est fournie à la rubrique « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS (BAlIA, ajusté et modifié) » du présent rapport de gestion.



PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

	30 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs courants	1 324 554	2 868 280
Actifs non courants	8 254 675	5 891 195
Total des actifs	9 579 229 \$	8 759 475 \$
Passifs courants	11 816 655	6 969 708
Passifs non courants	3 845 497	2 795 817
Total des passifs	15 662 152 \$	9 765 525 \$
Capitaux propres négatifs	(6 082 923) \$	(1 006 050) \$

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits

PyroGenèse a comptabilisé des produits de 4 813 978 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit une diminution de 4 % par rapport au montant de 5 030 116 \$ comptabilisé en 2018.

Les produits comptabilisés à l'exercice 2019 proviennent essentiellement :

- des ventes liées à PUREVAP^{MC} de 525 556 \$ (1 781 009 \$ en 2018);
- des ventes liées à DROSRITETM de 560 916 \$ (1 237 740 \$ en 2018);
- des services de soutien liés aux systèmes fournis à l'armée américaine totalisant 637 841 \$ (1 451 998 \$ en 2018);
- des ventes liées aux torches de 2 323 351 \$ (néant en 2018);
- d'autres ventes et services se chiffrant à 766 314 \$ (559 369 \$ en 2018).

Coût des ventes et des services et marge brute

	Trimestres clos les		Variation	Exercices clos les		Variation
	31 décembre	2018	(en %)	31 décembre	2018	(en %)
	2019	2018	2019 c. 2018	2019	2018	2019 c. 2018
Rémunération du personnel	401 136 \$	500 982 \$	-20 %	1 678 995 \$	1 819 980 \$	-8 %
Sous-traitance	(1 086)	4 317	-125 %	167 382	364 463	-54 %
Coût des matières premières	427 454	(57 958)	-838 %	1 303 844	1 125 645	16 %
Coûts indirects au titre de la fabrication et autres	200 581	197 631	1 %	551 366	644 755	-14 %
Perte de change	8 087	15 595	-48 %	(26 164)	64 598	-141 %
Crédits d'impôt à l'investissement	(64 134)	74 701	-186 %	(179 670)	(158 948)	13 %
Coût des ventes et des services avant l'amortissement des immobilisations incorporelles	972 038 \$	735 268 \$	32 %	3 495 753 \$	3 860 493	-9 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 309	60 326	-91 %	20 133	60 326	-67 %
Total du coût des ventes et des services	977 347 \$	795 594 \$	23 %	3 515 886 \$	3 920 819 \$	-10 %



Marge brute

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits	1 066 329 \$	450 436 \$	4 813 978 \$	5 030 116 \$
Coût des ventes et des services	977 347	795 594	3 515 886	3 920 819
Marge brute	88 981 \$	(345 158) \$	1 298 092 \$	1 109 297 \$
Pourcentage de marge brute	8,3 %	-76,6 %	27,0 %	22,1 %

Le coût des ventes et des services avant l'amortissement des immobilisations incorporelles n'est pas une mesure de la performance définie par les IFRS et ne peut se substituer à la marge brute dans le contexte de la mesure de la performance de la Société. La direction est d'avis que la présentation de certaines mesures de la performance non conformes aux PCGR, en sus des mesures définies par les IFRS, offre aux utilisateurs des états financiers de la Société une meilleure compréhension de ses résultats et des tendances connexes et, de ce fait, améliore la transparence et la clarté. La marge brute avant l'amortissement des immobilisations incorporelles est une mesure importante de la performance d'exploitation, car elle permet à la direction, aux investisseurs et aux autres parties prenantes d'évaluer et de comparer les principaux résultats d'exploitation de la Société, y compris son rendement du capital investi et son efficacité opérationnelle d'une période à l'autre en excluant l'incidence des éléments hors exploitation n'exigeant pas de sorties de fonds. La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et autres mesures ajustés établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée ou à titre de substitut des mesures financières conformes aux IFRS.

Le coût des ventes et des services avant l'amortissement des immobilisations incorporelles s'est chiffré à 3 495 753 \$ en 2019, représentant une baisse de 9 % comparativement à 3 860 493 \$ en 2018, principalement en raison d'une réduction de la rémunération du personnel, des coûts de sous-traitance et des coûts indirects au titre de la fabrication et autres.

En 2019, la rémunération du personnel, les coûts de sous-traitance et les coûts indirects au titre de la fabrication et autres ont diminué pour s'établir à 2 397 743 \$ (2 829 198 \$ en 2018), alors que le coût des matières premières a augmenté pour s'établir à 1 303 844 \$ (1 125 645 \$ en 2018). La marge brute pour 2019 s'est établie à 1 298 092 \$ ou 27 % des produits, contre une marge brute de 1 109 297 \$ ou 22,1 % des produits pour 2018. En raison du type de contrats réalisés, la nature des activités des projets a eu une incidence importante sur la marge brute et sur le niveau d'ensemble du coût des ventes et des services présenté pour une période donnée, ainsi que sur la composition du coût des ventes et des services, étant donné que la répartition des coûts de main-d'œuvre, de matières premières et de sous-traitance peut sensiblement varier. Le coût des ventes et des services pour les exercices 2019 et 2018 est conforme aux attentes de la direction.

Les crédits d'impôt à l'investissement portés en réduction du coût des ventes sont liés aux projets admissibles aux crédits d'impôt du gouvernement de la province de Québec. Les crédits d'impôt admissibles ont augmenté, passant à 179 670 \$ en 2019, comparativement à 158 948 \$ en 2018. Cela représente une hausse de 13 % d'un exercice à l'autre. La Société continue d'investir dans des projets de recherche et de développement engageant des partenaires stratégiques et des organismes gouvernementaux. Au total, la Société a bénéficié de crédits d'impôt à l'investissement de 354 241 \$ en 2019.

L'amortissement des immobilisations incorporelles pour un montant de 20 133 \$ en 2019 et de 60 326 \$ en 2018 a trait aux brevets et frais de développement différés. Fait à noter, ces charges sont des éléments hors trésorerie et seront amorties sur la durée de vie des brevets.



Frais de vente, frais généraux et frais administratifs

	Trimestres clos les 31 décembre		Variation (en %) 2019 c. 2018	Exercices clos les 31 décembre		Variation (en %) 2019 c. 2018
	2019	2018		2019	2018	
Rémunération du personnel	779 021 \$	957 705	-19 %	3 159 948 \$	3 164 631 \$	-0,1 %
Honoraires professionnels	289 478	380 907	-24 %	1 142 308	1 267 908	-10 %
Frais de bureau et frais généraux	140 841	155 126	-9 %	317 200	548 497	-42 %
Déplacements	55 192	84 795	-35 %	357 537	319 911	12 %
Amortissement des immobilisations corporelles	23 034	99 045	-77 %	168 835	212 622	-21 %
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	32 953	—	100 %	359 783	—	100 %
Crédits d'impôt à l'investissement	(7 500)	(30 881)	-76 %	(29 913)	(30 881)	-3 %
Subventions gouvernementales	(7 500)	(6 352)	18 %	(56 563)	(45 910)	23 %
Autres charges	84 158	122 067	-31 %	320 156	427 750	-25 %
Cotisation fiscale	277 800	—	100 %	277 800	—	100 %
Sous-total avant les paiements fondés sur des actions	1 667 477 \$	1 762 412 \$	-5 %	6 017 091 \$	5 864 528 \$	3 %
Paiements fondés sur des actions	95 590	44 361	115 %	171 807	673 249	-74 %
Total des frais de vente, frais généraux et frais administratifs	1 763 067 \$	1 806 773 \$	-2 %	6 188 898 \$	6 537 777 \$	-5 %

Les frais de vente, frais généraux et frais administratifs correspondent aux coûts liés à l'administration générale de l'entreprise, au développement des affaires, à des propositions de projets, à la gestion des activités opérationnelles, aux relations avec les investisseurs et à la formation des employés.

Les frais de vente, frais généraux et frais administratifs pour 2019, compte non tenu des coûts liés à la rémunération fondée sur des actions (un élément hors trésorerie pour lequel les options sont essentiellement acquises sur une période de quatre ans) se sont établis à 6 017 091 \$, représentant une hausse de 3 % par rapport au montant de 5 864 528 \$ présenté pour 2018.

La hausse des frais de vente, frais généraux et frais administratifs en 2019 par rapport à la période correspondante de 2018 est principalement attribuable à l'incidence nette :

- i) d'une diminution de 0,1 % de la rémunération du personnel en raison de changements apportés aux effectifs;
- ii) d'une diminution de 10 % des honoraires professionnels, principalement imputable à une diminution des honoraires de consultation, des frais juridiques et des charges liées aux relations avec les investisseurs;
- iii) d'une diminution de 42 % des frais de bureau et frais généraux essentiellement en raison de l'adoption de l'IFRS 16 au moyen de la méthode rétrospective le 1^{er} janvier 2019. En 2019, le loyer compris dans les frais de bureau et frais généraux était de néant, contre 278 458 \$ en 2018;
- iv) d'une augmentation de 12 % des charges au titre des déplacements en raison d'une hausse des voyages à l'étranger;
- v) d'une diminution de 21 % de l'amortissement des immobilisations corporelles en raison du solde moindre d'immobilisations corporelles amorties. En 2019, aucun amortissement n'a pas été comptabilisé pour le système d'atomisation au plasma (qui était auparavant un actif en développement), car il a été radié;
- vi) d'une diminution de 3 % des crédits d'impôt à l'investissement en raison d'une diminution du nombre de projets admissibles;



- vii) d'une augmentation de 23 % des subventions gouvernementales en raison de l'octroi d'une subvention gouvernementale non remboursable d'un montant maximal de 350 000 \$ pour la période allant de 2018 à 2020;
- viii) d'une diminution de 25 % des autres charges, essentiellement en raison d'une diminution des charges au titre de la sous-traitance et de la publicité;
- ix) d'une cotisation fiscale représentant le montant à payer au terme d'un audit effectué par les autorités fiscales et visant la période allant de 2008 à 2011. La Société avait versé des redevances pour l'utilisation d'une immobilisation incorporelle avant l'achat de l'actif. Les redevances étaient assujetties à des retenues d'impôt à la source de 25 %, lesquelles n'avaient pas été déduites ou retenues par la Société à ce moment.

Séparément, les paiements fondés sur des actions ont diminué de 74 % en 2019 par rapport à la même période de 2018 puisque la structure d'acquisition des droits du régime d'options sur actions comprend les options attribuées en 2019.

Amortissement des immobilisations corporelles

	Trimestres clos les 31 décembre		Variation (en %) 2019 c. 2018	Exercices clos les 31 décembre		Variation (en %) 2019 c. 2018
	2019	2018		2019	2018	
Amortissement des immobilisations corporelles	23 034 \$	99 045 \$	-77 %	168 835 \$	212 622 \$	-21 %

L'amortissement des immobilisations corporelles a diminué pour se chiffrer à 168 835 \$ en 2019, comparativement à 212 622 \$ en 2018. La diminution de 21 % tient au solde moindre d'immobilisations corporelles amorties. En 2019, aucun amortissement n'a été comptabilisé pour le système d'atomisation au plasma (qui était auparavant un actif en développement), car il a été radié.

Frais de recherche et de développement

	Trimestres clos les 31 décembre		Variation (en %) 2019 c. 2018	Exercices clos les 31 décembre		Variation (en %) 2019 c. 2018
	2019	2018		2019	2018	
Rémunération du personnel	293 993 \$	242 177 \$	21 %	956 813 \$	846 222 \$	13 %
Crédits d'impôt à l'investissement	(36 406)	(79 529)	-54 %	(144 658)	(79 529)	82 %
Sous-traitance	3 600	2 500	44 %	19 885	10 420	91 %
Matières et équipements	34 472	120 922	-71 %	197 665	224 179	-12 %
Autres charges	10 900	8 517	28 %	26 332	36 223	-27 %
Sous-total avant les subventions gouvernementales	306 561 \$	294 587 \$	4 %	1 056 037 \$	1 037 517 \$	2 %
Subventions gouvernementales	-	(36 459)	-100 %	(204 525)	(145 470)	41 %
Total des frais de recherche et de développement	306 561 \$	258 128 \$	19 %	851 512 \$	892 045 \$	-5 %

La Société a engagé des frais de recherche et de développement de 851 512 \$, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt à l'investissement, à l'égard de projets menés en interne en 2019, ce qui représente une diminution de 5 % comparativement à 892 045 \$ en 2018. La diminution enregistrée en 2019 découle principalement d'une hausse des crédits d'impôt à l'investissement et des subventions gouvernementales comptabilisées.



En sus des projets de recherche et de développement financés en interne, la Société a également engagé des frais de recherche et de développement dans le cadre de l'exécution de projets financés par des clients. Ces charges sont admissibles aux crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental (« RS&DE »). Les crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental liés à des projets financés par des clients sont portés en réduction des coûts des ventes et des services (il y a lieu de se reporter à la rubrique « Coût des ventes et des services » figurant au préalable).

Charges financières nettes

	Trimestres clos les		Variation (en %)	Exercices clos les		Variation (en %)
	31 décembre	2018		31 décembre	2018	
	2019	2018	2019 c. 2018	2019	2018	2019 c. 2018
Intérêts et frais liés aux débetures convertibles	71 250 \$	70 316 \$	1 %	285 000 \$	291 140 \$	-2 %
Intérêts au titre de la désactualisation sur les débetures convertibles	97 915	142 616	-31 %	371 117	328 153	13 %
Charges d'intérêts	24 709	(9 151)	-370 %	46 749	54 063	-14 %
Intérêt sur les billets	36 266	-	100 %	53 317	7 427	618 %
Intérêts sur les obligations locatives	41 562	-	100 %	258 288	-	100 %
Intérêts sur les obligations au titre de contrats de location-acquisition	-	1 534	100 %	-	1 534	100 %
Intérêts au titre de la désactualisation sur les billets	(30 836)	775	-4 079 %	-	22 646	-100 %
Variation de la juste valeur des placements	261 363	9 713	2 591 %	(176 237)	919 463	-119 %
Pénalités et autres charges d'intérêts	275 520	-	100 %	275 183	3 428	7 928 %
Sous-total avant les paiements fondés sur des actions	777 749 \$	215 803 \$	260 %	1 113 417 \$	1 627 854 \$	-32 %
Dividende en nature	-	(102 579)	-100 %	-	(102 579)	-100 %
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(52 150)	-	0 %	(52 150)	-	0 %
Charges financières nettes	725 599 \$	113 224 \$	541 %	1 061 267 \$	1 525 275 \$	-30 %

Pour l'exercice 2019, les charges financières ont totalisé 1 061 267 \$, contre 1 525 275 \$ pour l'exercice 2018, soit une diminution de 30 % d'un exercice à l'autre. La diminution des charges financières en 2019 est essentiellement attribuable à l'ajustement de la juste valeur des placements ayant donné lieu à un profit de 176 237 \$ comparativement à une perte de 919 463 \$ en 2018, ce qui a été contrebalancé en partie par un montant de 275 183 \$ inscrit en 2019 au titre des intérêts et des pénalités à payer relativement à la cotisation fiscale découlant d'un audit effectué par les autorités fiscales et visant la période allant de 2008 à 2011. De plus, des suites de l'adoption de l'IFRS 16, comme susmentionné, les charges financières se sont accrues de 258 288 \$ au titre de l'intérêt calculé sur les obligations locatives au cours de l'exercice 2019.



Dépréciations et radiations

	Trimestres clos les 31 décembre		Variation (en %)	Exercices clos les 31 décembre		Variation (en %)
	2019	2018	2019 c. 2018	2019	2018	2019 c. 2018
Dépréciation du système d'atomisation au plasma	1 981 410 \$	– \$	100 %	1 981 410 \$	– \$	100 %
Radiation de stocks	386 121	–	100 %	386 121	–	100 %
Total des dépréciations et des radiations	2 367 531 \$	– \$	100 %	2 367 531 \$	– \$	100 %

En 2019, la Société a commencé la construction d'un nouvel équipement plus perfectionné de production de poudres au plasma procurant des améliorations technologiques avancées au chapitre de la production et des coûts d'exploitation. Par conséquent, le système de production de poudre existant, soit le système d'atomisation au plasma, a été réputé ne plus générer d'avantages futurs et une réduction de valeur de 1 981 410 \$ a ramené à néant sa valeur recouvrable nette. Les poudres et les matières premières associées à l'ancien système d'atomisation au plasma étaient réputées ne plus générer d'avantages futurs et une réduction de valeur de 386 121 \$ a ramené à néant leur valeur recouvrable nette.

Perte nette et résultat global

	Trimestres clos les 31 décembre		Variation (en %)	Exercices clos les 31 décembre		Variation (en %)
	2019	2018	2019 c. 2018	2019	2018	2019 c. 2018
Résultat global net	(5 073 771) \$	(2 523 283) \$	101 %	(9 171 116) \$	(7 845 800) \$	17 %

Pour l'exercice 2019, le résultat global net correspond à une perte de 9 171 116 \$, ce qui représente une augmentation de 17 % par rapport à la perte de 7 845 800 \$ inscrite en 2018. L'accroissement de 1 325 316 \$ de la perte globale en 2019 découle principalement des facteurs susmentionnés, qui se résument comme suit :

- i) une diminution de 216 138 \$ des produits tirés des produits et services survenue en 2019;
- ii) une diminution de 18 811 \$ du coût des ventes et des services découlant essentiellement de la diminution des charges au titre de la sous-traitance et des coûts indirects au titre de la fabrication en raison de la baisse des produits en 2019;
- iii) une baisse de 348 879 \$ des frais de vente, frais généraux et frais administratifs survenue en 2019 essentiellement en raison d'une diminution des paiements fondés sur des actions par rapport à la période correspondante de 2018 puisque la structure d'acquisition des droits du régime d'options sur actions comprend les options octroyées attribuées en 2019;
- iv) une diminution de 40 533 \$ des frais de recherche et de développement principalement liée à une hausse des crédits d'impôt à l'investissement et des subventions gouvernementales comptabilisés;
- v) une diminution de 464 008 \$ des charges financières nettes en 2019 découlant essentiellement de l'ajustement de la juste valeur des placements;
- vi) une hausse de 1 981 410 \$ en 2019 en raison de la dépréciation du système d'atomisation au plasma en 2019. La Société a amorcé la construction d'un nouvel équipement plus perfectionné de production de poudres au plasma;
- vii) une hausse de 386 121 \$ en 2019 en raison de la radiation de stocks de poudres et de matières premières.



Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS (BAIIA, ajusté et modifié)

	Trimestres clos les 31 décembre		Variation (en %) 2019 c. 2018	Exercices clos les 31 décembre		Variation (en %) 2019 c. 2018
	2019	2018		2019	2018	
Résultat global	(5 073 771) \$	(2 523 283) \$	101 %	(9 171 116) \$	(7 845 800) \$	17 %
Amortissement des immobilisations corporelles	23 034	99 045	-77 %	168 835	212 622	-21 %
Amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	32 953	-	100 %	359 783	-	100 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 309	60 326	-91 %	20 133	60 326	-67 %
Charges financières	464 235	206 090	125 %	1 237 503	708 391	75 %
BAIIA (perte)	(4 548 240) \$	(2 157 822) \$	111 %	(7 384 862) \$	(6 864 461) \$	8 %
Autres éléments hors trésorerie :						
Paiements fondés sur des actions	95 590	44 361	115 %	171 807	673 249	-74 %
Cotisation fiscale	277 800	-	100 %	277 800	-	100 %
Radiation de stocks	386 121	-	100 %	386 121	-	100 %
Radiation de matériel	1 981 410	-	100 %	1 981 410	-	100 %
BAIIA ajusté (perte ajustée)	(1 807 319) \$	(2 113 461) \$	-14 %	(4 567 724) \$	(6 191 212) \$	-26 %
Variation de la juste valeur des placements	261 363	(195 445)	-234 %	(176 237)	919 463	-119 %
BAIIA modifié (perte modifiée)	(1 545 956) \$	(2 308 906) \$	-33 %	(4 743 961) \$	(5 271 749) \$	-10 %

Le BAIIA correspond au bénéfice (d'exploitation) compte non tenu des charges financières nettes, de l'impôt et de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice (d'exploitation) compte non tenu des charges financières nettes, de l'impôt, de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres éléments hors trésorerie dont le coût de la rémunération fondée sur des actions, la radiation de stocks et de matériel et la cotisation fiscale. Le BAIIA modifié correspond au BAIIA ajusté avant la variation de la juste valeur des placements.

Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA modifié ne sont pas des mesures de la performance définies par les IFRS et ne peuvent se substituer ni au bénéfice ou à la perte d'exploitation, ni au résultat global dans le contexte visant à mesurer la performance d'une société. La direction est d'avis que la présentation de certaines mesures de la performance non conformes aux PCGR, en sus des mesures définies par les IFRS, offre aux utilisateurs des états financiers de la Société une meilleure compréhension de ses résultats et des tendances connexes et, de ce fait, améliore la transparence et la clarté. La direction est d'avis que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA modifié sont des mesures importantes de la performance opérationnelle, car elles permettent à la direction, aux investisseurs et aux autres parties prenantes d'évaluer et de comparer les résultats d'exploitation de la Société, y compris son rendement du capital investi et son efficacité opérationnelle d'une période à l'autre en excluant l'incidence de la structure de son capital (charge d'intérêts pour le service de la dette impayée) et des immobilisations (amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles), l'incidence fiscale et l'incidence d'autres éléments hors exploitation n'exigeant pas de sorties de fonds, y compris l'ajustement de la juste valeur des placements et la rémunération fondée sur des actions. La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et autres mesures ajustés établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée.

L'adoption de l'IFRS 16 a eu une incidence favorable de 618 071 \$ sur le calcul du BAIIA, du BAIIA ajusté et du BAIIA modifié en 2019 comparativement à 2018. Le rapprochement figurant au préalable comprend des rajouts au titre de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 359 783 \$ et des charges financières constituées d'intérêts sur les obligations locatives de 258 288 \$ en 2019, comparativement à néant pour 2018 en raison de l'utilisation de la méthode rétrospective modifiée à la date de transition.

En 2019, la perte au titre du BAIIA s'est établie à 7 384 862 \$, contre une perte au titre du BAIIA de 6 864 461 \$ pour 2018, soit une augmentation de 8 % d'un exercice à l'autre. L'accroissement de la perte au titre du BAIIA en 2019 comparativement à 2018 découle d'une augmentation de la perte globale de 1 325 316 \$ compensée en partie par une diminution de 43 787 \$ de l'amortissement des immobilisations incorporelles, une hausse de 359 783 \$ de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, une diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles de 40 193 \$ et une hausse des charges financières de 529 112 \$.



En 2019, la perte au titre du BAIIA ajusté s'est établie à 4 567 724 \$, comparativement à 6 191 212 \$ en 2018. La réduction de 1 623 488 \$ de la perte au titre du BAIIA ajusté en 2019 découle d'une hausse de la perte au titre du BAIIA de 520 401 \$, d'une diminution de 501 442 \$ de la rémunération fondée sur des actions, d'une hausse de la cotisation fiscale de 277 800 \$, d'une augmentation des radiations de stocks de 386 121 \$ et d'une hausse des radiations de matériel de 1 981 410 \$.

La perte au titre du BAIIA modifié de 2019 s'est établie à 4 743 961 \$ contre une perte au titre du BAIIA modifié de 5 271 749 \$ en 2018, soit une réduction de 10 %. La réduction de la perte au titre du BAIIA modifié en 2019 est attribuable à la diminution susmentionnée de 1 623 490 \$ du BAIIA ajusté et à une diminution de la variation de la juste valeur des placements de 1 095 700 \$.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

La majorité des produits de PyroGenèse sont comptabilisés au titre de contrats à long terme au fil du temps et dépendent du moment du lancement et de l'exécution de projets, notamment de la conception, de la fabrication et des tests.

	2019				2018			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	1 066 329 \$	2 097 437 \$	913 769 \$	736 443 \$	450 436 \$	1 097 726 \$	1 421 352 \$	2 060 602 \$
Marge brute	88 982	947 090	185 349	76 671	(345 158)	252 152	496 398	705 906
Pourcentage de la marge brute	8,3 %	45,2 %	20,3 %	10,4 %	-76,6 %	23,0 %	34,9 %	34,3 %
Résultat global	(5 073 771)	(965 031)	(2 253 390)	(878 925)	(2 523 283)	(2 758 831)	(1 534 890)	(1 028 796)
Perte nette par action, de base et diluée	(0,04)	(0,01)	(0,02)	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,01)

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles et les intérêts à payer sur les passifs financiers au 31 décembre 2019.

	Valeur comptable	Montant contractuel total	6 mois ou moins	De 6 à 12 mois
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	4 913 155	4 900 355	4 900 355	–
Emprunts à terme	496 000	579 795	332 295	247 500
Dette à long terme	284 956	299 425	299 425	–
Débitures convertibles	2 898 358	3 142 500	3 142 500	–
	8 592 469	8 922 075	8 764 575	247 500



Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés liés aux obligations locatives au 31 décembre 2019

	\$
2020	389 152
2021	394 445
2022	3 088 912
2023	218 241
2024	213 402
Par la suite	444 588
	4 748 740

Au cours des dernières années, la Société a enregistré des pertes d'exploitation et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs qui ont donné lieu à un déficit cumulé de 60 237 656 \$ et à un fonds de roulement négatif de 10 492 102 \$ au 31 décembre 2019 (51 066 540 \$ et 4 101 428 \$, respectivement, au 31 décembre 2018). En outre, au 31 décembre 2019, les passifs courants et le niveau attendu des charges de la Société pour les 12 prochains mois étaient supérieurs aux fonds en caisse de 34 431 \$ (644 981 \$ au 31 décembre 2018). Par le passé, la Société a compté sur des financements externes pour financer ses activités, principalement l'émission de titres de capitaux propres, de titres d'emprunts et de débetures convertibles, ainsi que sur les crédits d'impôt à l'investissement.

Les produits tirés des projets actifs ne suffisent pas encore à produire des flux de trésorerie positifs pour financer les activités d'exploitation. Toutefois, la Société dispose d'un carnet de commandes bien rempli lié à des contrats signés totalisant 30,27 millions de dollars, ainsi que de nombreux nouveaux projets éventuels, rendant le plan d'affaires de la Société moins dépendant de la levée de nouveaux capitaux pour financer ses activités au-delà des 12 prochains mois. La Société a réussi à obtenir du financement par le passé, mais l'obtention de fonds supplémentaires dépend de plusieurs facteurs sur lesquels elle n'exerce aucun contrôle, c'est pourquoi rien ne garantit qu'elle pourra réussir à le faire de nouveau, au besoin, à l'avenir. Si la Société n'arrive pas à obtenir un financement supplémentaire suffisant, au besoin, elle pourrait devoir réduire ses activités d'exploitation et de développement, ce qui pourrait nuire à son entreprise, à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation. En l'attente de l'obtention d'un tel financement, il existe une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation de même qu'à réaliser ses actifs, à régler ses passifs et à respecter ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Il y a lieu de se reporter à la note 1 b) des états financiers.



SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(596 864) \$	(2 177 864) \$	(3 172 195) \$	(3 277 988) \$
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	(309 405)	(461 161)	(867 598)	(3 663 983)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	664 633	1 450 970	3 429 243	6 964 106
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(241 636)	(1 188 055)	(610 550)	22 135
Trésorerie à la clôture de la période	34 431	644 981	34 431	644 981

D'un exercice à l'autre, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation sont passées de 2 954 630 \$ en 2018 à 3 172 195 \$ pour l'exercice 2019.

Pour 2019, les sorties de trésorerie sont constituées d'une perte globale de 9 171 116 \$ (7 845 800 \$ en 2018) majorée d'ajustements au titre des activités d'exploitation de 4 149 354 \$ (4 891 170 \$ en 2018), y compris une variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 1 849 567 \$ (variation nette de 2 439 731 \$ en 2018).

Les activités d'investissement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 867 598 \$ en 2019, contre des sorties de trésorerie de 3 663 983 \$ en 2018 découlant de l'achat de placements et d'immobilisations corporelles en sus d'entrées d'immobilisations incorporelles.

En 2019, les activités de financement se sont traduites par des entrées de trésorerie nettes de 3 429 243 \$, contre des entrées de trésorerie nettes de 6 640 748 \$ pour la période correspondante de 2018. En 2019, la Société a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions pour un produit en trésorerie de 3 616 077 \$, a touché un produit de 576 700 \$ au titre d'un prêt lui ayant été consenti et a remboursé un montant de 247 200 \$ au titre d'un emprunt et un montant de 218 129 \$ au titre d'obligations locatives. En 2018, la Société avait émis des débentures et procédé à un placement privé pour un produit en trésorerie net de 9 816 856 \$, touché le produit de l'émission d'un prêt de 3 145 000 \$, racheté des débentures convertibles à hauteur de 3 245 000 \$ et remboursé des emprunts et obligations locatives à hauteur de 2 752 750 \$. Les activités de financement comprennent également un montant de 699 428 \$ au titre des intérêts versés en 2019 comparativement à 323 358 \$ en 2018.

La situation nette de trésorerie de la Société a diminué de 610 550 \$ en 2019 par rapport à une hausse nette de 22 135 \$ en 2018.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL

Le capital social autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A (les « actions ordinaires »). Au 15 juin 2020, PyroGenèse avait émis 144 594 950 actions ordinaires, 10 590 893 bons de souscription d'actions, 6 810 000 options sur actions et 6 070 000 options pouvant être exercées qui étaient en circulation.



CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les produits tirés des contrats et de la prestation de services de conception aux clients ont toujours été insuffisants pour satisfaire aux besoins généraux de la Société en matière de trésorerie afin de couvrir les coûts d'exploitation. Pour que la Société tire des flux de trésorerie positifs suffisants des activités d'exploitation et satisfasse à ses besoins actuels en matière de trésorerie, le niveau d'activité doit excéder les niveaux enregistrés à ce jour. La direction s'attend à ce que les investissements en cours pour l'accélération des projets en développement pour divers clients, combinés à l'exécution du carnet de commandes de 30,27 millions de dollars au 15 juin 2020, lequel est essentiellement lié à la diversification réussie des activités de la Société dans les marchés de niche que sont la fabrication d'additifs (dont l'impression 3D) et les secteurs de la métallurgie et de l'exploitation minière, continueront d'améliorer la situation de trésorerie de la Société.

À ce jour, la Société a principalement levé des capitaux au moyen d'émissions successives de titres de capitaux propres et de débentures convertibles. Rien ne garantit que la Société continuera d'être en mesure de lever des capitaux supplémentaires ou d'accroître ses ventes pour financer ses activités d'exploitation. Toutefois, la direction a la conviction qu'elle sera en mesure d'y parvenir. Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers au 31 décembre 2019 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS ») applicables au principe de la continuité de l'exploitation, aux termes desquelles les actifs sont réalisés et les passifs sont réglés dans le cours normal des activités à leur échéance. Si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée aux fins des présents états financiers, des ajustements devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs et des charges comptabilisés ainsi qu'aux classements effectués aux états de la situation financière. L'incidence sur les états financiers pourrait être significative.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, la Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

La Société a conclu un contrat de location d'un immeuble avec une fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société. Le 1^{er} janvier 2019, par suite de la première application de l'IFRS 16, la Société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et des obligations locatives de 1 350 487 \$. Au 31 décembre 2019, l'actif au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives totalisaient respectivement 1 183 416 \$ et 1 218 958 \$. En 2019, les composantes variables des contrats de location qui ne sont pas prises en compte dans les obligations locatives selon l'IFRS 16 comprennent les taxes foncières de 266 581 \$ (260 803 \$ en 2018) facturées à la Société. Un solde à payer de 51 134 \$ est inclus dans les créanciers et charges à payer.

En 2018, des loyers et des taxes foncières totalisant 260 803 \$ ont été facturés par une fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société. Le solde à payer est de néant.



En 2018, une somme de 240 159 \$ a été versée à titre d'acompte de location à une fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société. Une tranche de 172 941 \$ de ce montant est incluse dans les charges payées d'avance.

Une somme de néant (240 159 \$ en 2018) a été versée à titre d'acompte de location à une fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société.

Des charges d'intérêts de néant (9 700 \$ en 2018) ont été comptabilisées au titre de la désactualisation sur un emprunt consenti par une fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société.

Une somme de néant (10 213 \$ en 2018) était due à la Société par une fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société.

Des intérêts de néant (14 171 \$ en 2018) ont été versés sur les débetures convertibles de 755 000 \$ détenues par M. Peter Photis Pascali, père de l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société. Les intérêts au titre de la désactualisation sur la débenture convertible de 2015 détenue par Peter Photis Pascali se chiffrent à néant (11 623 \$ en 2018).

Un solde à payer à l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société totalisant 214 470 \$ (205 222 \$ en 2018) au titre des relevés de dépense, du salaire et des vacances à payer était inclus dans les créiteurs et charges à payer.

Des intérêts au titre de la désactualisation de 53 317 \$ (20 373 \$ en 2018) ont été imputés aux charges financières nettes de l'exercice considéré au titre du prêt de 295 000 \$ consenti par l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société et sont aussi inclus dans les créiteurs et charges à payer.

En 2018, la Société et une société détenue par M. Peter Photis Pascali, père de l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction, et sous le contrôle commun de l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction, ont conclu un accord de règlement d'une réclamation d'un montant de 5 531 928 \$ déposé autour du 5 avril 2018 par la société détenue par M. Peter Photis Pascali, père de l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction, qui portait sur la transaction de conversion en actions d'une dette intervenue entre les parties en 2014. Dans le cadre de la conversion en actions d'une dette, la Société a émis 7 500 000 actions ordinaires en 2014 pour régler une tranche de 6 000 000 \$ de la valeur comptable du solde de vente à payer. La réclamation en question a été réglée pour un montant de 3 700 000 \$. L'accord de règlement constitue aussi le paiement final du solde de vente et prévoit l'émission par la Société d'unités ayant une juste valeur de 3 327 571 \$ à la société détenue par M. Peter Photis Pascali, comme suit : i) les 9 février et 7 mars 2018, émission de 1 899 999 unités d'une valeur de 0,70 \$ l'unité, chacune étant composée de 1 action ordinaire de la Société et de 1 bon de souscription d'actions ordinaires conférant au porteur le droit d'acquérir 1 action ordinaire au prix de 1,25 \$ jusqu'au 9 août 2019 et ii) le 30 avril 2018, 3 385 715 unités d'une valeur de 0,59 \$ l'unité, chacune étant composée de 1 action ordinaire de la Société et de 1 bon de souscription d'actions ordinaires conférant au porteur le droit d'acquérir 1 action ordinaire au prix de 0,85 \$ jusqu'au 19 avril 2020. Les unités qui ont fait l'objet d'un accord le 30 avril 2018 ont été émises le 25 octobre 2018.



Comme la réclamation concernait un différend qui existait à la clôture de l'exercice, un passif et une charge connexe de 3 215 643 \$ ont été inscrits au 31 décembre 2017. Le passif a été évalué initialement selon la juste valeur des unités à leur date d'émission prévue, soit 0,70 \$ au 9 février et au 7 mars 2018 et 0,59 \$ au 30 avril 2018. L'écart entre la juste valeur des unités au 30 avril 2018 et au 25 octobre 2018 a été considéré comme une transaction avec des actionnaires et comptabilisé dans les capitaux propres (négatifs).

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et certains dirigeants. La rémunération totale des principaux dirigeants s'établit comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Salaires – principaux dirigeants	723 000	408 000
Cotisations au régime de retraite	10 960	8 160
Jetons de présence – conseil d'administration	110 750	118 000
Rémunération fondée sur des actions – dirigeants	13 473	365 379
Rémunération fondée sur des actions – conseil d'administration	89 025	114 070
Autres avantages – dirigeants	58 412	13 066
Total de la rémunération	1 005 620	1 026 675

La Société a compté trois employés de plus parmi les principaux dirigeants en 2019. Des montants indiqués dans les tableaux, un solde de 130 604 \$ au titre de la rémunération des principaux dirigeants était inclus dans les créditeurs et charges à payer au 31 décembre 2019 (127 748 \$ au 31 décembre 2018).

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

En janvier et en février 2020, la Société a émis 1 488 000 actions ordinaires à l'exercice de 1 488 000 options sur actions au prix d'exercice de 0,30 \$, pour un produit total de 446 400 \$.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré avoir élevé le statut du nouveau coronavirus (COVID-19) à l'état de pandémie. La situation est en constante évolution, et les mesures mises en place ont de multiples conséquences sur l'économie à l'échelle provinciale, nationale et mondiale. Les répercussions globales de ces événements sur la Société et ses activités sont trop incertaines pour être estimées à l'heure actuelle. Les conséquences seront comptabilisées lorsqu'elles seront connues et qu'elles pourront être évaluées.

Le 18 mars 2020, la Société a conclu, sans courtier, un emprunt convertible garanti de 903 000 \$, portant intérêt au taux de 12 % par année, avec une fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société. L'emprunt porte intérêt au taux de 12 % par année, les intérêts étant payables en trésorerie chaque trimestre à terme échu, et vient à échéance le 17 septembre 2021. L'emprunt peut être converti en actions ordinaires de la Société au prix de conversion de 0,28 \$ par action ordinaire.



La Société a reçu, aux termes du contrat d'exclusivité avec Drosrite International, une somme d'environ 2 545 520 \$ US entre le 23 mars 2020 et le 2 juin 2020.

Le 30 mars 2020, la Société a conclu une entente pour reporter la date d'échéance de ses débetures convertibles de 3 000 000 \$ au 30 juin 2020, alors que la date d'échéance initiale était le 29 mars 2020. Aux termes de l'entente, la Société a remboursé une tranche de 300 000 \$ de l'encours (soit 10 % du capital) et versé des frais d'accommodement non récurrents de 54 000 \$, et elle n'est plus exposée dorénavant à des pénalités pour remboursement anticipé. Le taux d'intérêt et l'option de conversion n'ont pas été modifiés.

La Société a reçu, aux termes du contrat d'exclusivité avec une société américaine de creusement de tunnels, une somme d'environ 1 000 000 \$ entre mars et avril 2020.

Le 26 mai 2020, la Société a conclu une transaction de règlement d'une dette en actions avec HPQ afin de régler des créances clients impayées de 395 514 \$ dont un montant de 30 002 \$ était inclus dans les créances clients au 31 décembre 2019. Aux termes de cette transaction, la Société a reçu 4 394 600 unités au prix de 0,09 \$ l'unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,10 \$ pour une période de 36 mois à compter de la date de clôture. Toutes les actions émises aux termes du règlement de la dette seront soumises à une période de détention obligatoire de quatre mois et un jour à compter de la date de clôture. Ce règlement est conditionnel à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Entre le 7 avril 2020 et le 15 juin 2020, la Société a racheté 1 285 000 de ses actions ordinaires pour une somme de 964 391 \$ compte tenu de commissions de 12 845 \$. En juin 2020, la Société a encaissé un produit de 2 191 725 \$ résultant de l'exercice de 2 578 500 bons de souscription au prix de 0,85 \$ et un produit de 156 600 \$ résultant de l'exercice de 270 000 bons de souscription au prix de 0,58 \$.

[ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, NOUVELLES ET FUTURES MÉTHODES COMPTABLES ET INSTRUMENTS FINANCIERS](#)

Il y a lieu de se reporter aux notes 4, 5 et 24 des états financiers annuels de 2019 pour obtenir une analyse des principaux jugements, méthodes, estimations et hypothèses comptables ainsi que des principaux instruments financiers.



FACTEURS DE RISQUE

PyroGenèse est assujettie à un certain nombre de risques et incertitudes qui pourraient avoir des répercussions importantes sur la situation financière et la performance de la Société. La présente liste de facteurs de risque pourrait ne pas être exhaustive étant donné que la Société exerce ses activités dans un environnement qui évolue rapidement et que de nouveaux facteurs de risque surviennent à l'occasion. La Société ne peut pas prévoir de tels facteurs de risque, pas plus qu'elle ne peut prédire l'incidence, le cas échéant, de ces facteurs de risque ou incertitudes sur ses activités dans la mesure où tout facteur, ou combinaison de facteurs, pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats projetés dans tout énoncé prospectif. Par conséquent, ni les actionnaires de la Société ni les acheteurs de titres de la Société ne devraient se fier aux énoncés prospectifs pour prédire les résultats réels. Si l'un ou l'autre de ces risques survenait réellement, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière ou les flux de trésorerie de la Société. Dans tous les cas, le cours des actions de la Société pourrait diminuer et les investisseurs pourraient perdre une partie ou la totalité de leur investissement.

Risques liés aux produits

L'atteinte, par PyroGenèse, de ses cibles en matière de produits pourrait être retardée, particulièrement en ce qui a trait aux projets de gazéification au plasma qui présentent un long cycle de ventes. La concrétisation de produits pourrait être retardée ou subir l'incidence défavorable de problèmes subis par la Société ou ses clients, y compris :

- a) des problèmes de conception et/ou environnementaux imprévus;
- b) l'incapacité d'obtenir du financement, des licences, des permis et/ou des approbations réglementaires, ou tout retard par rapport au moment prévu de leur obtention;
- c) une interruption de l'approvisionnement et/ou des conflits de travail;
- d) la fluctuation du change et/ou le risque lié au recouvrement;
- e) la concurrence des autres fournisseurs et/ou d'autres solutions énergétiques nécessitant moins de capitaux.

Rien ne garantit que la performance de l'entreprise sera conforme aux attentes ou que le rendement des activités sera suffisant pour couvrir les dépenses nécessaires à son développement.

Risques liés au développement de la technologie et à la capacité de fabrication

PyroGenèse a récemment étendu ses activités à deux nouveaux secteurs et, par conséquent, bon nombre des produits de la Société en sont à diverses étapes du cycle de développement. La Société pourrait ne pas être en mesure de commercialiser de tels produits, ou elle pourrait ne pas être en mesure de le faire d'une manière viable sur le plan commercial. Bien que la direction ait confiance en sa technologie et en son équipe d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens chevronnés, elle ne peut savoir avec certitude lesquels de ses produits seront commercialisés, quand ils seront commercialisés ni si ces produits pourront être fabriqués et distribués de manière rentable.



Produits insuffisants/historique de pertes

PyroGenèse a subi des pertes pour la majorité des exercices depuis sa constitution. Les activités de la Société n'ont pas dégagé suffisamment de bénéfices et de flux de trésorerie à ce jour pour donner lieu à une rentabilité ou à des flux de trésorerie positifs stables. Par conséquent, la poursuite des activités de la Société dépend de sa capacité à générer des activités rentables en établissant et en accroissant son bassin de clientèle et/ou en levant des capitaux adéquats à long terme. Jusqu'à présent, les activités de PyroGenèse ont essentiellement dépendu du financement par actions, du financement par emprunt, du financement par partenariat et du financement gouvernemental. La capacité de la Société à exercer des activités rentables sur une base durable à l'avenir est incertaine. PyroGenèse n'a pas encore démontré sa capacité à dégager des marges brutes positives sur une base régulière et ses efforts actuels pour élargir ses marges brutes pourraient ne pas suffire à atteindre le seuil de rentabilité.

Financement additionnel et dilution

PyroGenèse aura besoin de financement additionnel pour soutenir ses activités en cours et procéder à des dépenses d'investissement. Rien ne garantit que du financement additionnel sera disponible pour la Société au moment opportun ou selon des modalités acceptables pour la Société. L'incapacité de PyroGenèse à obtenir du financement pour soutenir ses activités actuelles ou pour financer ses dépenses d'investissement pourrait limiter la croissance de la Société et avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

La Société n'exclut pas la levée de capitaux additionnels au moyen d'un financement par actions. Par ailleurs, au 15 juin 2020, 6 810 000 options sur actions étaient émises et en circulation, 10 590 893 bons de souscription d'actions étaient en circulation, une tranche de 2 700 000 \$ de l'encours de 3 000 000 \$ des débentures convertibles en circulation demeurait impayée [le 30 mars 2020, la Société a conclu une entente visant le report de la date d'échéance initiale du 29 mars 2020 au 30 juin 2020, a remboursé une tranche de 300 000 \$ du montant impayé (soit 10 % du montant de capital) et a payé des frais d'accommodement non récurrents de 54 000 \$] et un emprunt convertible de 903 000 \$ avait été contracté. L'exercice des options sur actions et/ou des bons de souscription conjointement avec la conversion de débentures, ainsi que tout nouveau financement par actions, constituent des facteurs de dilution pour les actionnaires actuels et futurs.

Cycle de vente et contrats à prix fixe

Le cycle de vente de PyroGenèse est long et la signature de nouveaux contrats est assujettie à des délais sur lesquels la Société n'exerce que peu de contrôle. La Société conclut également des contrats de vente à prix fixe, qui peuvent subir des changements au cours de la période de mise en œuvre. Rien ne garantit que des retards ou le non-respect des dispositions contractuelles par les clients n'aura pas une incidence défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société.



Dépendance à la technologie

PyroGenèse dépendra d'améliorations en continu des technologies pour répondre aux demandes des clients eu égard à la performance et au coût et pour étudier d'autres occasions d'affaires. Rien ne garantit que les efforts déployés par la Société à cet égard seront fructueux ou que la Société disposera des ressources nécessaires pour répondre à cette demande. Bien que la direction prévoie que la recherche et le développement offriront à la Société la possibilité d'explorer d'autres occasions d'affaires, rien ne garantit que de telles occasions d'affaires se présenteront ou seront saisies. L'avantage concurrentiel de la Société dépendra dans une large mesure de la propriété intellectuelle et de la technologie exclusive de PyroGenèse, ainsi que de la capacité de la Société à empêcher les autres de copier ses technologies exclusives. PyroGenèse s'en remet à l'heure actuelle aux droits de propriété intellectuelle et autres droits contractuels et de propriété, y compris (sans toutefois s'y limiter) aux droits d'auteur, secrets commerciaux, procédures confidentielles, dispositions contractuelles, licences et brevets pour protéger sa technologie exclusive. PyroGenèse pourrait devoir engager des procédures judiciaires de manière à protéger ses brevets ou autres droits de propriété intellectuelle, ou pour déterminer la validité ou l'étendue des droits de propriété d'autrui. Ce type de procédures judiciaires peut être coûteux et chronophage, et ce, que la Société ait gain de cause ou non. PyroGenèse pourrait faire des demandes de brevets ou obtenir d'autres protections semblables eu égard à certaines technologies précises; toutefois, rien ne garantit que toute demande de brevet future se soldera dans les faits par l'octroi d'un brevet et même si un brevet est octroyé, rien ne garantit que sa portée ou sa solidité seront suffisantes pour offrir une protection significative ou un avantage concurrentiel quelconque à la Société. De plus, le processus de recherche de protection par brevet peut lui-même être long et coûteux. Dans l'intervalle, des concurrents pourraient développer des technologies semblables ou supérieures aux technologies ou concepts de PyroGenèse visés par les brevets détenus par la Société, ce qui pourrait de ce fait avoir un effet défavorable sur l'avantage concurrentiel de la Société dans un de ses secteurs d'activités ou plus. En dépit des efforts déployés par la Société, ses droits de propriété intellectuelle pourraient être invalidés, contournés, remis en question, bafoués ou tenus d'être concédés sous licence à des tiers. Rien ne garantit que toute mesure prise par la Société pour protéger ses droits de propriété intellectuelle et ses autres droits afférents aux technologies exclusives qui lui sont essentielles suffira à empêcher le détournement ou la violation de ses technologies.

Modifications apportées aux contrats

PyroGenèse dépend de sa capacité à établir et à développer de nouvelles relations et à approfondir les relations existantes avec ses clients actuels. La Société ne peut garantir qu'elle réussira à maintenir ou à approfondir ses relations avec ses clients actuels ni qu'elle sera en mesure de trouver de nouveaux clients. Par ailleurs, PyroGenèse ne peut garantir que l'armée américaine et/ou les autres clients militaires de la Société continueront d'alimenter la Société en projets. Les ventes aux gouvernements et organismes gouvernementaux comportent leurs propres risques additionnels, comme les retards de financement, la résiliation de contrats ou de contrats de sous-traitance au gré du gouvernement, la résiliation, réduction ou modification de contrats ou de contrats de sous-traitance advenant une modification des politiques gouvernementales ou en raison de contraintes budgétaires, ainsi qu'une hausse des coûts ou des coûts inattendus entraînant des pertes ou des profits moindres aux termes de contrats à prix fixe.



Risque de change

Les produits et services de PyroGenèse sont de plus en plus vendus sur des marchés hors du Canada, alors que la plupart de ses charges d'exploitation et dépenses d'investissement sont libellées en dollars canadiens. Par conséquent, la Société est exposée aux fluctuations des taux de change entre le dollar canadien et la monnaie dans laquelle une vente donnée est libellée, ce qui pourrait entraîner des pertes de change qui pourraient nuire au bénéfice.

Concurrence

Le secteur est concurrentiel et PyroGenèse livre concurrence à un grand nombre de sociétés qui possèdent des ressources techniques et financières plus importantes. Rien ne garantit que de tels concurrents ne voueront pas sensiblement plus de ressources au développement et à la commercialisation de produits et services qui font concurrence à ceux de la Société ou que les concurrents, nouveaux ou existants, ne pénétreront pas sur les divers marchés sur lesquels PyroGenèse exerce ses activités. Rien ne garantit que des concurrents ne mettront pas au point des technologies nouvelles et inconnues auxquelles la Société pourrait difficilement livrer concurrence. Par ailleurs, ne plus offrir de prix concurrentiels pourrait faire en sorte que PyroGenèse perde des contrats au profit de ses concurrents.

Direction et personnel clé

PyroGenèse est tributaire des compétences et de l'expérience de son équipe de direction et des autres membres de son personnel clé. La Société compte beaucoup sur sa capacité à attirer et à maintenir en poste du personnel hautement qualifié dans un environnement concurrentiel. PyroGenèse pourrait ne pas être en mesure de recruter, maintenir en poste et motiver des employés hautement spécialisés afin de prendre part aux activités de la Société, et plus particulièrement aux activités qui sont essentielles à la réussite de la Société. L'incapacité de recruter ou de maintenir en poste des employés hautement qualifiés pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Mise en œuvre d'un plan stratégique

La stratégie commerciale de PyroGenèse mise sur ses produits, ses biens de consommation et ses services tout en se concentrant sur la résolution de problèmes dans les marchés de niche au sein des secteurs servis par la Société. Rien ne garantit le succès du plan stratégique de la Société, qui devrait être étudié en prenant en considération les risques qu'il comporte et les difficultés avec lesquelles doivent souvent composer les sociétés en développement.

Décisions défavorables de gouvernements souverains

PyroGenèse exerce une part croissante de ses activités à l'international. Rien ne garantit qu'un gouvernement souverain, y compris le Canada, n'établira pas des lois ou règlements qui ne nuiront pas aux intérêts de la Société ou que, à titre de société étrangère, la Société continuera d'avoir accès aux organismes de réglementation des autres pays. Les gouvernements ont, à l'occasion, établi des mesures de contrôle du change, et une telle façon de faire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.



Réglementation gouvernementale

PyroGenèse est assujettie à un éventail de lois et de règlements fédéraux, provinciaux, étatiques, locaux et internationaux en matière d'environnement, de santé et sécurité, de contrôle des exportations, de change, de main-d'œuvre ainsi que d'emploi et de fiscalité. Ces lois et règlements sont complexes, changent fréquemment et ont tendance à devenir de plus en plus stricts au fil du temps. La non-conformité à ces lois et règlements pourrait entraîner la prise de diverses mesures administratives, civiles et criminelles, y compris l'imposition de pénalités, l'imposition de mesures réparatrices et l'émission d'injonctions quant à la conformité à venir. La Société pourrait être assujettie à des audits de la conformité par des autorités de réglementation des divers pays dans lesquels elle exerce ses activités.

Responsabilité environnementale

PyroGenèse est assujettie à diverses lois et réglementations en vigueur dans les territoires dans lesquels elle exerce ses activités et qui régissent la fabrication, le traitement, l'importation, le transport, la manutention et l'élimination de certaines matières utilisées dans le cadre des activités de la Société. La direction est d'avis que des procédures adéquates sont en place pour permettre la conformité aux lois et réglementations actuelles en matière d'environnement. De plus, la direction surveille les pratiques de la Société en matière de traitement des matières dangereuses pour l'environnement. Toutefois, rien ne garantit que les procédures de la Société permettront de prévenir des dommages à l'environnement découlant d'un déversement de substances manipulées par la Société ou que de tels dommages ne se sont pas déjà produits. À l'occasion, la Société pourrait engager des responsabilités d'envergure à l'égard de tiers. La Société pourrait bénéficier d'une couverture d'assurances souscrite par elle-même ou par l'exploitant; toutefois, elle pourrait être tenue responsable de dommages contre lesquels elle ne peut s'assurer adéquatement ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas s'assurer en raison des coûts élevés de l'assurance ou pour un autre motif. Les clients de la Société sont assujettis à des lois et règlements semblables en matière d'environnement, ainsi qu'à des limites quant aux émissions atmosphériques et déversements dans les eaux de surface ou souterraines. Bien que de nouvelles réglementations susceptibles d'entrer en vigueur au cours des années à venir pourraient entraîner la réduction des activités au sein du secteur, la Société ne peut pas prévoir la nature des restrictions qui pourraient être imposées. La Société pourrait être tenue d'augmenter ses charges d'exploitation ou ses dépenses d'investissement afin de se conformer à toute nouvelle restriction ou réglementation.

Poursuite en responsabilité du fait des produits et autres poursuites

PyroGenèse est susceptible de faire l'objet de réclamations liées à la responsabilité du fabricant et à d'autres poursuites liées à ses activités, qui pourraient notamment entraîner des passifs et des charges liées à des produits défectueux. La Société souscrit des assurances responsabilité du fabricant et d'autres assurances que la direction juge conformes aux pratiques sectorielles, mais rien ne garantit que la Société sera toujours adéquatement assurée contre de telles responsabilités éventuelles.



Liquidité du marché

Le cours des actions ordinaires de la Société pourrait être assujéti à d'importantes fluctuations. Des facteurs comme l'annonce d'importants contrats, d'innovations technologiques, de nouveaux produits commerciaux, de brevets, de changements à la réglementation, de résultats financiers trimestriels et de ventes futures d'actions ordinaires par la Société ou les actionnaires actuels, de même que de nombreux autres facteurs pourraient avoir des incidences importantes sur le cours des actions ordinaires de la Société. De plus, les marchés des capitaux pourraient connaître d'importantes fluctuations de prix et de valeur qui pourraient avoir une incidence sur le cours des actions de sociétés sans parfois être liées à la performance opérationnelle de ces sociétés. D'importantes fluctuations des marchés, ainsi que de la conjoncture économique en général, pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires de la Société.

Perturbations des systèmes informatiques

Les activités de la Société dépendent de l'exploitation efficace et ininterrompue de ses ordinateurs et logiciels de communication, de son matériel informatique et d'autres éléments des technologies de l'information. Si de tels systèmes subissaient une panne ou si la Société n'était pas en mesure d'accroître la capacité de ces systèmes ou d'intégrer de nouvelles technologies à ses systèmes existants, cela pourrait nuire à ses activités et résultats financiers.

PERSPECTIVES

Toute analyse au sujet des PERSPECTIVES de la Société serait négligente si elle ne tenait pas compte de la hausse récente de la capitalisation boursière de la Société et des conséquences que cela a pour l'avenir.

Il ne fait aucun doute que la capitalisation boursière de la Société a souffert, à l'instar de celle de nombreuses autres sociétés, de la débâcle généralisée des marchés imputable à la COVID-19 à la fin du mois de mars 2020. Toutefois, PyroGenèse s'est vite démarquée du lot avec la publication d'un important communiqué de presse le 24 mars 2020.

La direction est d'avis que le fait de s'être démarquée du lot a attiré l'attention des investisseurs, des gestionnaires de fonds et des gestionnaires financiers qui ont eu le temps au cours de la période de confinement attribuable à la COVID-19 d'analyser en profondeur la complexe entreprise qu'est PyroGenèse. La direction ne voit aucune raison pour laquelle cet intérêt s'amoinerait de sitôt. Bien au contraire, la Société a des raisons de croire que l'intérêt qu'elle suscite ne fera que croître dans un avenir prévisible. Ainsi, la direction a décidé que de nombreuses stratégies énoncées par le passé (inscriptions à la cote, scissions) pouvaient désormais être accélérées étant donné que certains des obstacles à leur adoption rapide sont chose du passé ou le seront sous peu.

Avoir une capitalisation boursière plus importante a également aidé la Société dans le cadre de ses discussions avec d'éventuels clients, qui sont rassurés par la possibilité qu'une plus grande capitalisation boursière se traduise par un accès plus facile aux capitaux. À titre informatif, la Société n'a pas l'intention, à l'heure actuelle, de lever des capitaux aux fins du fonds de roulement.



Si 2018 fut l'exercice au cours duquel PyroGenèse a bien positionné chacune de ses gammes commerciales en établissant des partenariats stratégiques avec des entités multimilliardaires et que 2019 fut l'exercice au cours duquel le bon personnel et la bonne infrastructure ont été mis en place en tirant parti des réussites de 2018, l'exercice 2020 sera sans contredit l'exercice de la percée tant attendue, qui a débuté au deuxième semestre de 2019. Dans les faits, elle est déjà en place :

À ce jour en 2020, PyroGenèse :

- 1) a reçu d'importants paiements aux termes d'un contrat de 22 millions de dollars avec DROSRITE™ International, validant par le fait même les annonces faites en 2019;
- 2) a établi une relation avec une société américaine de creusement de tunnels (contrats et paiements en cours);
- 3) s'est établie dans le secteur de la granulation du minerai de fer à titre de fournisseur potentiel de torches vouées à remplacer les brûleurs existants de manière à réduire les émissions de GES. L'intérêt se manifeste également dans d'autres secteurs ayant des cibles de réduction des GES;
- 4) a établi une relation avec OEM en Amérique du Nord dans le but d'éventuellement fournir des poudres pour leurs besoins en impression 3D. Cela approfondit la relation de la Société avec Aubert & Duval tout en atténuant le risque lié à sa dépendance envers cette dernière;
- 5) a remboursé la totalité de la débenture convertible de 3 millions de dollars;
- 6) a racheté environ 1,2 million d'actions dans le cadre de l'offre de rachat dans le cours normal des activités;
- 7) a accru le placement de la Société dans HPQ, qui a également connu par la suite une importante augmentation de sa capitalisation boursière;
- 8) a bénéficié de conversions anticipées de bons de souscription arrivant à échéance en 2021 pour un montant de plus de 2 millions de dollars.

La Société présente un important carnet de commandes de contrats signés (plus de 30 millions de dollars, par rapport à des produits de 5 millions de dollars en 2019) qui dépassera les 40 millions de dollars compte tenu du très attendu contrat à venir de la marine américaine. Cela offre une base solide sur laquelle PyroGenèse peut s'appuyer pour :

- i. tirer parti des récentes réussites de la Société avec l'offre de produits de DROSRITE™;
- ii. tirer parti des récentes réussites de l'offre de torches de la Société auprès i) du secteur de la granulation de minerai de fer et ii) d'un client de creusement de tunnels;
- iii. accélérer les activités auprès d'Aubert & Duval dans le secteur de la fabrication d'additifs ainsi qu'auprès de HPQ dans le secteur de l'exploitation minière et de la métallurgie, activités qui n'ont pas progressé assez vite en 2019 de l'avis de la direction. La Société mettra l'accent sur ces deux activités au cours de 2020.



Plus particulièrement en ce qui concerne Aubert & Duval, l'objectif serait de terminer l'intégration des avancées technologiques de premier ordre de PyroGenèse au processus de production de poudres.

En ce qui a trait à HPQ, l'objectif consisterait à accélérer le développement de la gamme de processus révolutionnaires PUREVAP^{MC} que la Société développe pour HPQ, soit :

- les réacteurs *PUREVAP^{MC} Quartz Reduction Reactors* (« *QRR* »), un processus novateur (en instance de brevet) qui permettra la transformation en une seule étape de quartz (SiO₂) en silicium (Si) de grande qualité à coût réduit, avec moins d'énergie et une empreinte carbone moindre qui propagera son important potentiel d'énergie renouvelable;
- le processus *PUREVAP^{MC} Nano Silicon Reactor (NSiR)*, un nouveau processus exclusif utilisant le silicium (Si) obtenu du *QRR PUREVAP^{MC}* pour produire des nanopoudres de silicone sphérique et des nanofils.

En ce qui concerne l'avenir, la Société avait, au 31 décembre 2019, un montant d'environ 10 millions de dollars de bons de souscription dans le cours et d'options arrivant à échéance en 2020 et en 2021. La Société disposait également de plus de 50 millions de dollars de reports en avant de pertes fiscales (réparties environ également entre les obligations fédérales et provinciales) qui ne sont pas présentés à titre d'actif au bilan.

En somme, l'exercice 2020 s'annonce comme l'exercice que la Société attendait depuis longtemps.